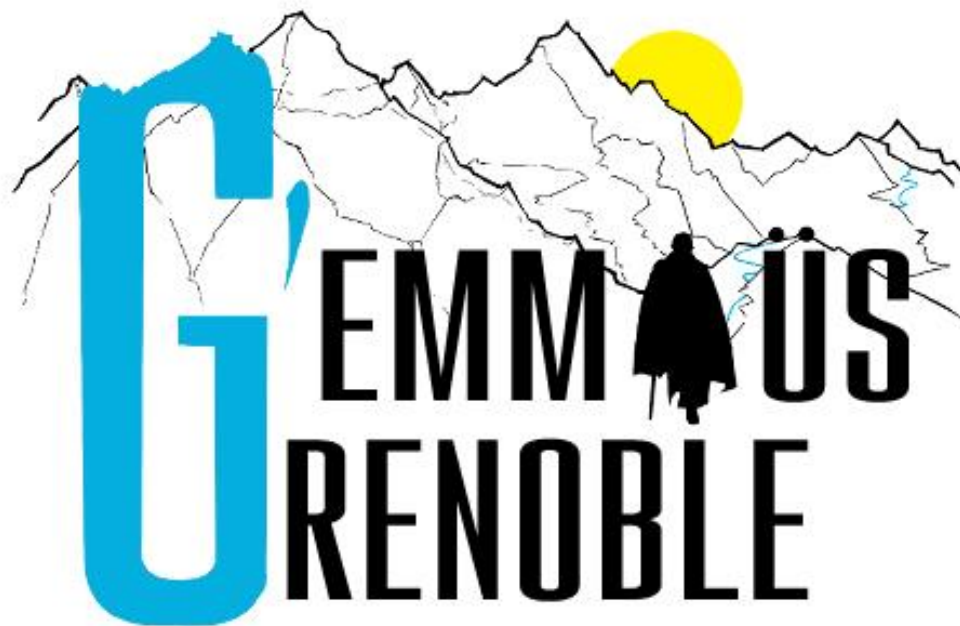




RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Assemblée Générale du 24 MAI 2023

1. Table des matières

1	VIE DU TREPIED DE LA COMMUNAUTE.....	6
1.1	Les compagnes et compagnons	6
1.1.1	L'accueil en quelques chiffres	6
1.2	Les bénévoles et autres personnes intervenant dans la communauté	9
1.3	Les salarié.e.s : Une année douloureuse mais constructive	11
2	LES PROJETS.....	14
2.1	L'Atelier Chantier d'Insertion : l'Atelier Lucie Coutaz	14
	Lucie Coutaz (Grenoble1899-1982), femme d'exception, miraculée, militante, décorée de la Croix de Guerre en 1945.....	14
2.1.1	Retroplanning.....	15
2.1.2	Le budget prévisionnel au 15 avril 2023	15
2.1.3	Localisation du local et Implantation	16
2.2	Les autres projets.....	18
2.2.1	Le magasin éphémère dans la galerie du centre commercial de Carrefour Grand Place	18
2.2.2	Le four à pain	18
2.2.3	Conventionnement avec la Métro pour mettre en place un point de collecte sur la déchèterie de Sassenage.	19
2.2.4	Le Logiciel (GDR)	21
2.2.5	Modification des règles de vie et charte des bénévoles	21
3	L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	22
	INTRODUCTION	22
3.1	L'activité sociale des IS : Missions et organisation.....	22
3.1.1	Missions des IS : un rôle de soutien	22
3.1.2	Santé : accès aux droits, aux soins, prévention	23
3.1.3	Une fonction récente : les dossiers d'admission exceptionnelle au séjour	26
3.1.4	Formation des compagnes et compagnons	28

3.1.5	Réseau et partenariats	29
3.1.6	Orientations vers les réseaux associatifs	29
3.1.7	A Emmaus France.....	29
3.1.8	Et quelques projets collectifs	29
3.1.9	Projets 2023	30
3.1.10	Insertion socio-professionnelle : « Emmaüs, et après ? ».....	31
4	CONSEQUENCE SUR LES USAGERS ET LA COMMUNAUTE	31
5	EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU GLOBAL.....	32
5.1	Répartition entre croissance interne et externe en valeur.	34
5.2	Evolution de l'activité par sites	35
5.3	Evolution des secteurs de vente.....	37
5.3.1	Focus sur les secteurs clés	39
5.3.2	Label Emmaus	40
5.4	Nombre de tickets.....	40
5.5	Le marché Public des encombrants	41
5.6	La solidarité	41
6	EVOLUTION EN VOLUMES COLLECTES ET REEMPLOYES.....	43
7	LES TROIS DIMENSIONS DE NOTRE IMPACT	45
7.1	L'impact environnemental	45
7.2	L'impact Economique et social	46

L'association Emmaus Grenoble fondateur Abbé Pierre poursuit son développement tant au niveau de l'accueil, de l'accompagnement des personnes qu'au niveau de l'activité. Au 31 décembre 2022, la communauté accueillait 76 compagnes et compagnons, 17 salarié.e.s et plus de 50 bénévoles. Sans compter les nombreux jeunes qui cette année encore ont pu découvrir la communauté au travers de Stages, missions Pass région, SNU (Service National Universel) et chantiers jeunes.

L'année 2022 a été marquée par le maintien d'une croissance forte de l'activité mais aussi par la finalisation du projet de l'ACI : L'Atelier Lucie Coutaz.

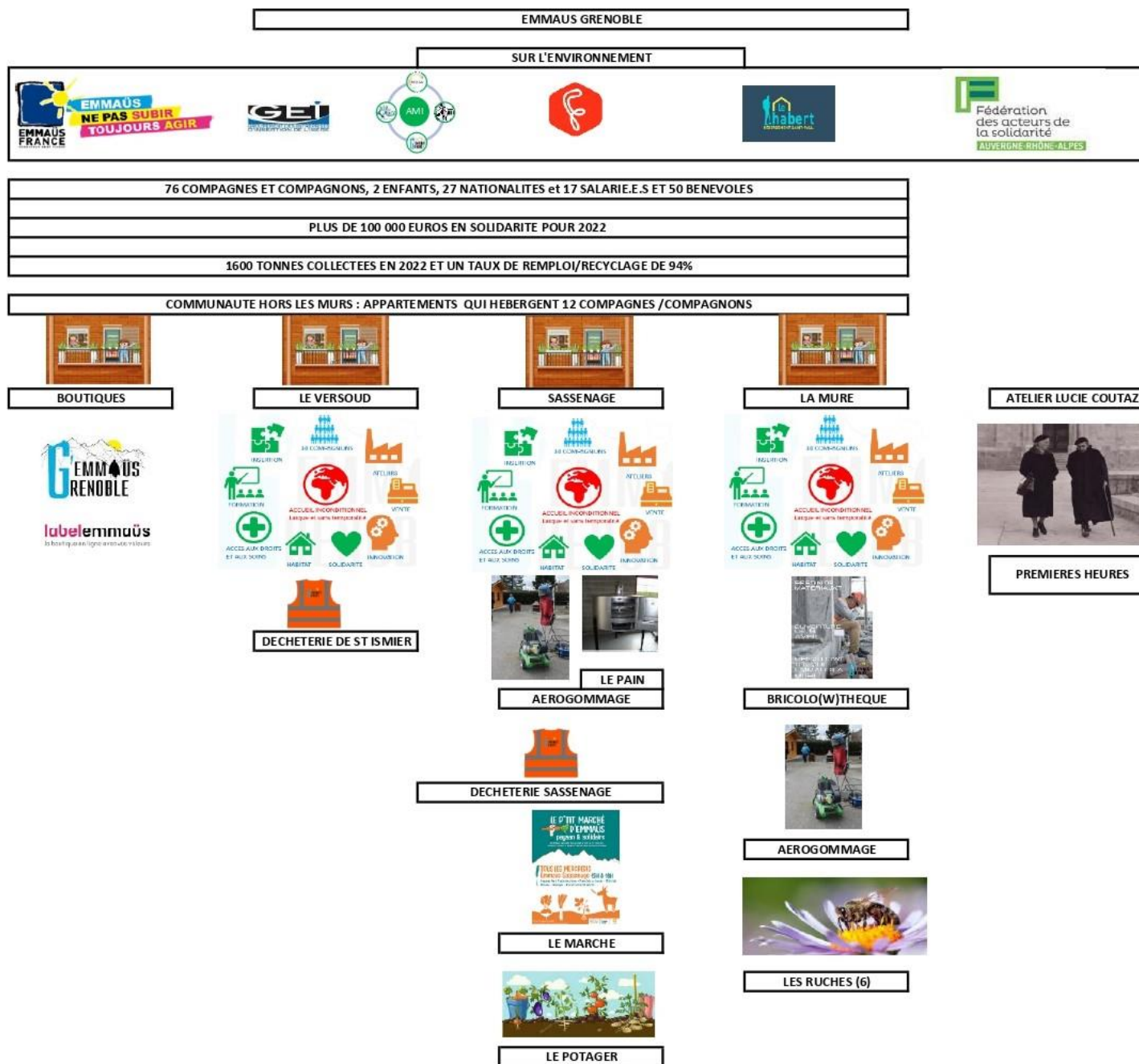
L'association qui jusqu'ici ne portait que la communauté multi sites de Grenoble est entrée dans une phase de mutation vers la constitution d'un ensemblier Emmaussien avec la création de l'Atelier Lucie Coutaz.

« Un ensemblier est un **regroupement coopératif de structures qui cherchent ainsi à coordonner les parcours d'insertion des compagnes/compagnons et salarié.e.s, tout en mutualisant les moyens de ses acteurs**. L'ensemblier participe également au développement de l'emploi sur le territoire où il agit »)

L'Atelier Lucie Coutaz devrait débuter son activité au 1 septembre 2023.

L'association a au cours des années développer de nouvelles activités productives et récréatives. La carte ci-après présente fin mai 2023, l'ensemble de ces activités. Certaines viennent juste de démarrer (Bricolo(w)thèque) alors que d'autres existent depuis plusieurs années.

Sur ce graphique figure aussi les liens développés avec son environnement. Là encore certains liens sont formalisés (Fabricanova et adhésion à la FAS) alors que d'autres sont en construction (Le Habert et le projet de déchèterie sur Crolles)



1 Vie du trépied de la communauté

1.1 Les compagnes et compagnons

1.1.1 L'accueil en quelques chiffres

	2018	2019	2020	2021	2022
Personnes présentes dans l'effectif sur la période	101	97	70	94	98
Effectif au 31/12	59	62	57	65	76
Nombre d'entrées	44	40	25	38	36
Nombre de sorties	42	37	30	30	19
Nombre de compagnes	9	13	10	13	9
Nombre de compagnons	50	49	47	52	67
Nombre de nationalités	22	22	25	28	27
Nombre de compagnons Français	8	10	6	5	9
Nombre de retraité	-	1	1	1	1
Nombre d'enfant	-	1	1	1	2

76 compagnons/compagnes présent.e.s au 31/12/2022 soit 11 personnes de plus accueillies par rapport à 2021.

Un enfant est né dans la communauté sur le site du Versoud à l'automne.

27 nationalités représentées dans la communauté (Afrique, et Europe).

80% de compagnes et compagnons sont en voie de régularisation.

Pour accompagner l'ouverture de G2, un appartement sur Echirolles est venu accroître de 4 le nombre de places en communauté.
Les femmes présentes en communauté sont majoritairement en couple.

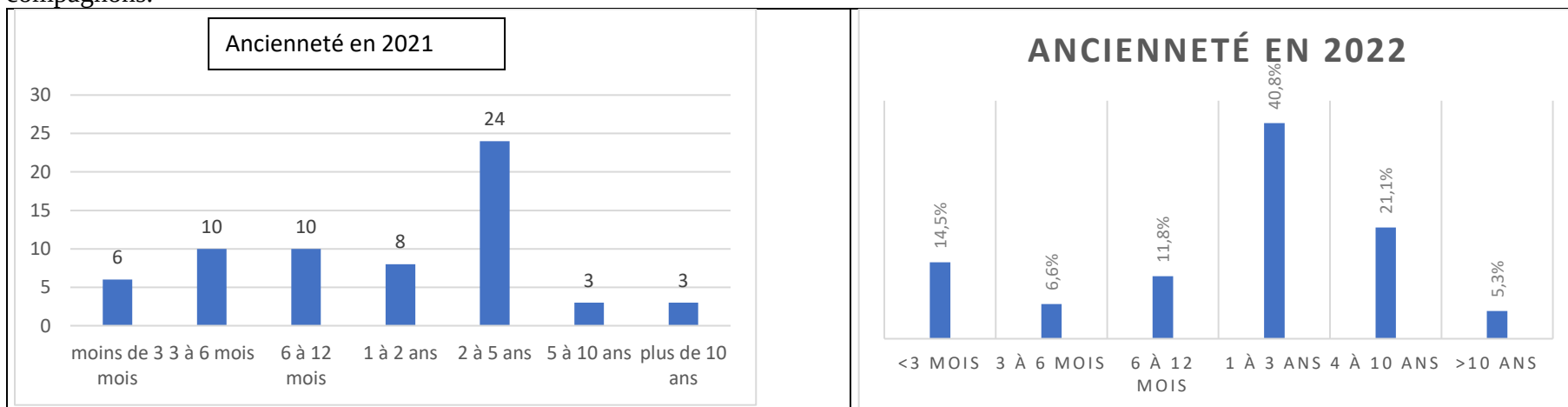
- Origine géographique des compagnes et compagnons (98 en 2022)



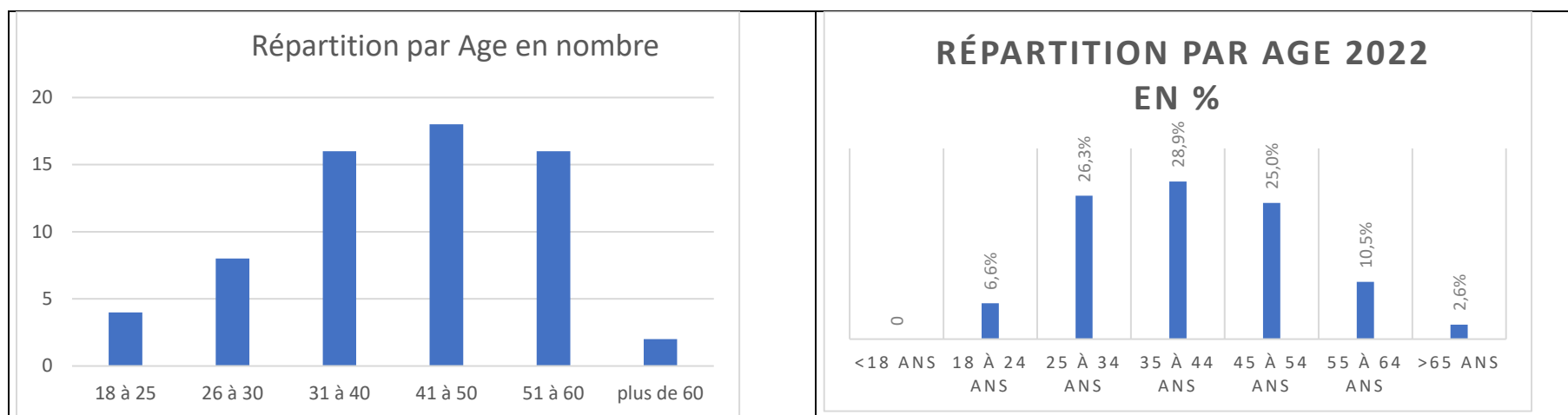
- Evolution de l'ancienneté dans la communauté 2021/2022

La tendance constatée les années précédentes se poursuit et se renforce avec l'intégration dans la durée du public : 67% des compagnes et compagnons ont plus d'1 an de présence.

Ce nombre est en corrélation avec le nombre de personnes en voie de régularisation au sein de la communauté soit 80% des compagnes et compagnons.



- Age des compagnes



Un groupe homogène et relativement jeune : Les moins de 45 ans représentent 62%.

Si le nombre d'entrées demeure relativement stable, les sorties ont connu un recul de 36% avec 19 sorties en 2022. (Contre 30 en 2021).

- *les sorties de la communauté*

	2021		2022	
	En nombre	En pourcentage	En nombre	En pourcentage
Emploi et Formation (longue)	6	20%	7	37%
Départ volontaire	18	60%	8	42%
Suite conseil communautaire	4	13%	4	21%
Décès	2	7%	0	0%
Total	30	100%	19	100%

Mis à part les départs volontaires qui ont très fortement diminués (18 en 2021 pour seulement 8 en 2022) les chiffres sont relativement stables. A cela deux raisons, les compagnes et compagnons se sentent bien sur la communauté mais aussi la difficulté pour retrouver une place dans une autre communauté.

Deux demandes de départ en 2021 ont été consécutives à des actes de violence dont une suivie d'un dépôt de plainte en Gendarmerie. (cela représente la moitié des sorties demandées suite à un conseil communautaire).

7 compagnes et compagnons sont sortis vers l'emploi. La grande majorité des compagnons qui obtient un titre de séjour avec autorisation de travail, quitte la communauté dans les 3 mois (ils mettent plus de temps à trouver un logement qu'un contrat de travail). Il est à noter qu'ils trouvent un travail conforme au projet professionnel travaillé.

Enfin, les demandes insatisfaites faute de place continuent à représenter un niveau très élevé et sont similaires à celles enregistrées en 2021.

Nombre de passagers hébergés pour au moins une nuit : 150

Nombre de refus faute de place : En moyenne sur l'année, 5 par jour soit 1250 personnes.

1.2 Les bénévoles et autres personnes intervenant dans la communauté

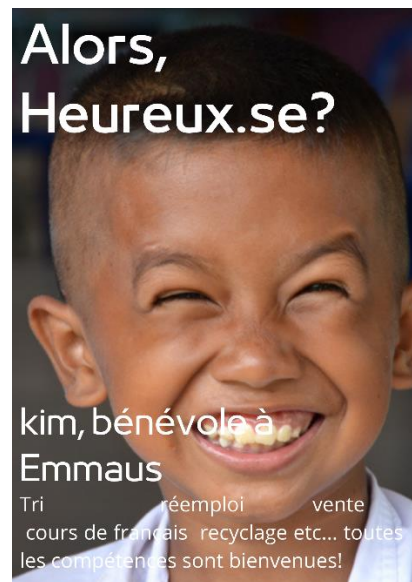
Composante essentielle du trépied, les bénévoles comme les compagnes et compagnons s'inscrivent dans la durée.

Mais malgré l'arrivée de nouveaux bénévoles (X en 2022), nous sommes toujours structurellement en manque de bénévoles.

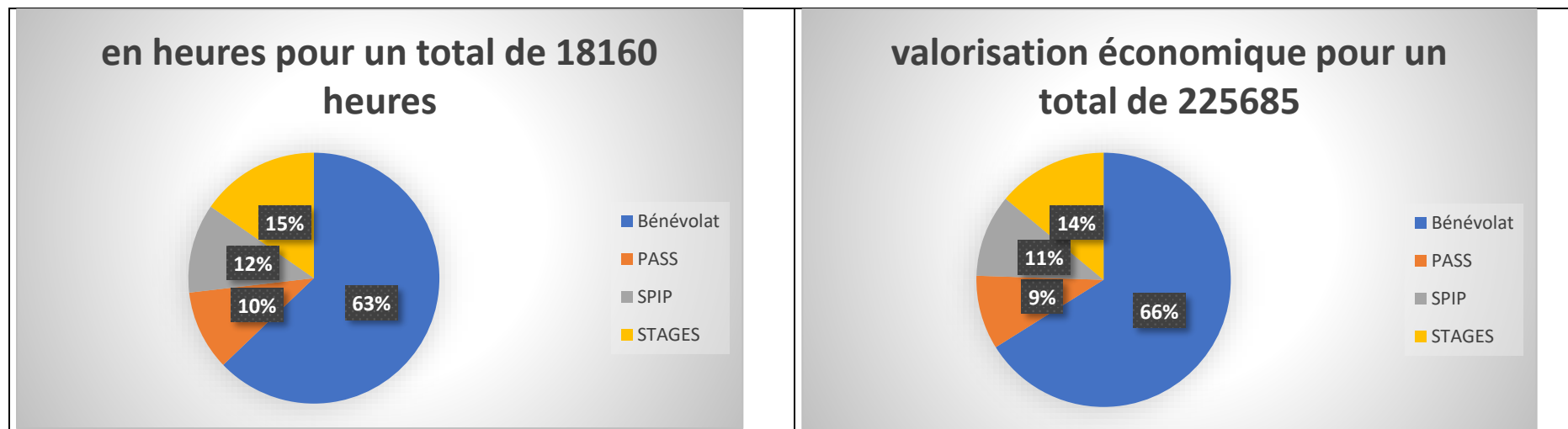
Un point est à noter que pour les formations, nous arrivons à assurer le renouvellement et l'enrichissement de ce groupe de bénévoles.

	En heures	Valorisation
Bénévolat	12135	157 546,77 €
PASS	3390	38 205,30 €
SPIP	1000	11 270,00 €
STAGES	2975	33 528,25 €
Total	19500	240 550,32 €

Nous avons réfléchi à des affiches pour susciter les vocations, il nous faudra en 2023 concrétiser cette action.



L'état des lieux du bénévolat et autres intervenant.e.s



S'il fallait un élément pour justifier de l'importance du travail des bénévoles, stagiaires et autres dans la communauté, il faudrait au moins 10 ETP(18160/1820) pour compenser leur absence.

Les jeunes en contrats Pass Région continuent de venir malgré la réduction de la mission à 80 heures contre 150 l'année dernière. A noter que quelques SNU (Service National Universel) sont aussi en mission dans la communauté.

La comparaison des données issues des bénévoles avec l'année passée n'est pas pertinente car trop peu de bénévoles ont répondu. Par comparaison l'année 2021 nous comptabilisions 15630 heures de bénévolat.

1.3 Les salarié.e.s : Une année douloureuse mais constructive

Cette année aura été pour la communauté une année charnière avec le départ de trois salarié.e.s.

Cela a impacté le travail de l'équipe (salarié et gouvernance), d'autant plus fortement que l'attitude d'un des salariés a fragilisé l'équipe et les réunions hebdomadaires ont dû être suspendues jusqu'à son départ en décembre 2022.

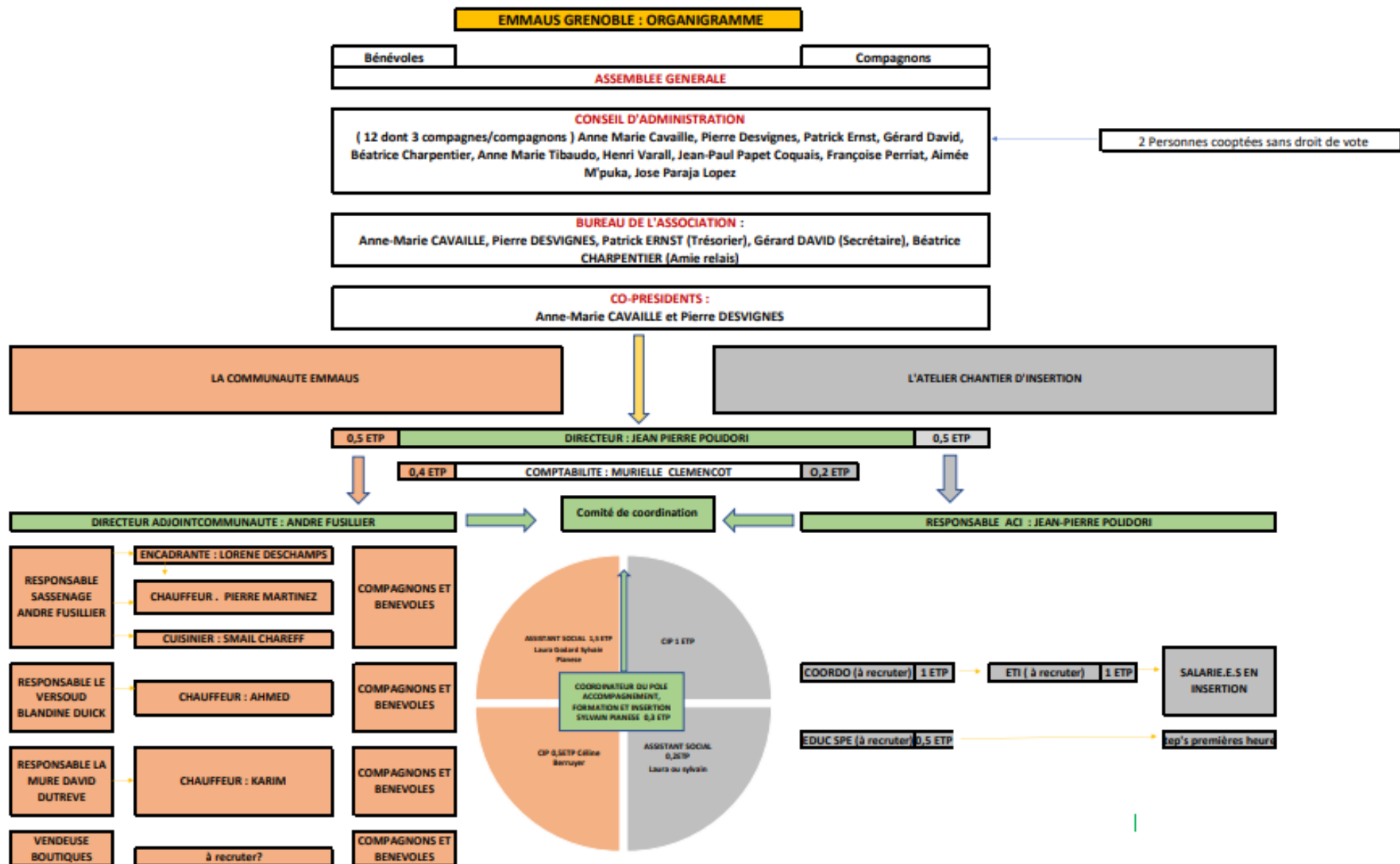
Dans ces circonstances, l'intégration de Blandine sur le site de la Mure et de Laura dans le cadre d'un contrat d'alternance en tant qu'assistante sociale a été très compliqué pour elles.

Pour autant cette période a permis de mener une réflexion sur la réorganisation des missions et postes de chacun.e. Cela était d'autant plus nécessaire avec l'arrivée de l'Atelier Chantier d'Insertion.

Il en découle le nouvel organigramme de l'ensemblier Emmaus Grenoble.

André (qui était déjà directeur adjoint) est devenu responsable du site de Sassenage en janvier 2023.

Jean Pierre est directeur d'Emmaus Grenoble et en charge de la création de l'ACI.



Lorene est partie (début 2023) en congé maternité (maman d'une petite Lison depuis) et Trinidad nous a rejoint pour la remplacer.

Enfin en janvier 2023, Céline a rejoint l'équipe en tant que Conseillère en Insertion Professionnelle sur un mi-temps.

La démarche de professionnalisation des chauffeurs s'est poursuivie avec l'intégration en CDI de Karim (ancien compagnon) sur la Mure. Sur les trois chauffeurs en contrat CUI, Thierry a souhaité arrêter (projet personnel), Ahmed et Pierre ont été reconduits jusqu'en mai 2023. Trois autres chauffeurs ont été recrutés en CUI (Contrat Unique d'Insertion) pour une année (Sassenage et Le Versoud)

La communauté emploie donc aujourd'hui 11 salarié.e.s en CDI et 5 chauffeurs en CUI soit 13.5 ETP au total.

Dreamteam Emmaus Grenoble (Séminaire de Parmenie février 2023)



2 Les projets

2.1 *L'Atelier Chantier d'Insertion : l'Atelier Lucie Coutaz*

Lucie Coutaz (Grenoble 1899-1982), femme d'exception, miraculée, militante, décorée de la Croix de Guerre en 1945.

Hommage de l'abbé Pierre à Lucie Coutaz :

« Sans elle, Emmaüs n'existerait pas. C'est ce qu'affirment tous les compagnons et amis des origines. Et ils disent vrai. En toute vérité, celle qui pour tous fut toujours nommée, avec un exceptionnel respect, « Mademoiselle Coutaz », fut co-fondatrice du mouvement né en 1949. »



Le projet de l'ACI est entré dans sa phase active depuis le vote de la dernière AG.

2.1.1 Retroplanning

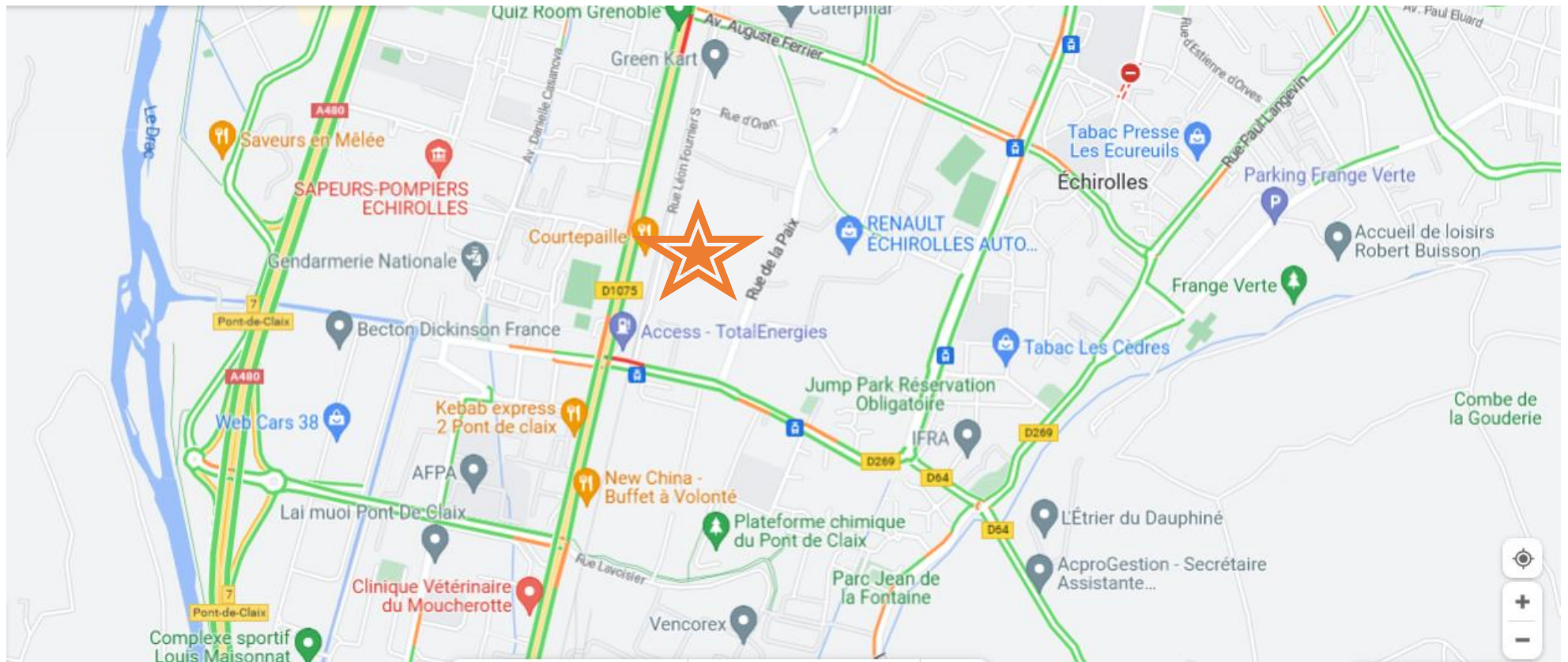


2.1.2 Le budget prévisionnel au 15 avril 2023

BUDGET PREVISIONNEL EMMAUS l'Atelier Lucie Coutaz									
POUR UNE ANNEE PLEINE	2023 sur 4 mois			2024			2025		
	CHARGES	PRODUITS	%	CHARGES	PRODUITS	%	CHARGES	PRODUITS	%
LES PRODUITS VENDUS		58 449,17 €	26,87%		213 196,31 €	31,62%		255 000,00 €	35,29%
TOTAL SUBVENTIONS		135 956,51 €	62,50%		394 745,58 €	58,54%		400 840,66 €	55,48%
TOTAL produit d'exploitation (A)		194 405,69 €	89,37%		607 941,88 €	90,16%		655 840,66 €	90,77%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (AMORTISSEMENT SUBV d invest)		7 166,67 €	3,29%		21 500,00 €	3,19%		21 500,00 €	2,98%
Reprise sur amortissements et provisions		12 958,51 €	5,96%		38 875,53 €	5,77%		38 875,53 €	5,38%
Transfert de charges opca		3 000,00 €	1,38%		6 000,00 €	0,89%		6 300,00 €	0,87%
TOTAL DES PRODUITS		217 530,86 €	100,00%		674 317,41 €	100,00%		722 516,19 €	100,00%
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	91 261,41 €			116 867,60 €			121 893,74 €		
IMPOTS ET TAXES	6 429,50 €			14 859,00 €			15 000,00 €		
TOTAL SAL+CH	117 177,65 €			495 077,82 €			563 201,80 €		
AMORTISSEMENT	12 958,51 €			38 875,53 €			38 875,53 €		
CHARGES FINANCIERES	0,00 €			0,00 €			0,00 €		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES									
TOTAL DES CHARGES	227 827,08 €			665 679,94 €			738 971,07 €		
RESULTAT/PERTE	-10 296,21 €			8 637,47 €			-16 454,88 €		
TOTAL	217 530,86 €			674 317,41 €			722 516,19 €		

2.1.3 Localisation du local et Implantation

Le local se situe au 38 Avenue de la paix à Echirolles.



PLAN ECHELLE 1/250

ESPACE DETENTE ET FUMEURS EN EXTERIEUR

ENTREE

Prévoir 1 convec

ZONE DE STOCKAGE EMMAUS

UP CYCLIN G

DIRE CTEUR

bureau CIP

bureau 1^{eres} heures

STOCK

ESPACE CONVIVAL

ESPACE PREMIERES heures

STOCK 1ERES HEURES

MISE EN CAISSES ET

penderie rgt

TRI HOMMES

TRI FEMMES

TRI ENFANTS

PREMIER TRI

STOCK ENTRANT DE BRUT EN ROLLS EMMAUS

STOCK ENTRANT FABRICANOVA

BUREAU ENCADRANTS/ TRACA

STOCK DEPART EVIRA (EMMAUS/FABRI)

ST

TRI

ENTREE PERSONNEL

FABRICA

Dimensions: 12.21, 3.60, 2.40, 4.84, 2.40, 4.84, 2.40, 3.60

17

2.2 Les autres projets

2.2.1 Le magasin éphémère dans la galerie du centre commercial de Carrefour Grand Place

Le magasin éphémère a finalement ouvert en Octobre 2022 et devrait fermer ses portes au 31 mai 2023. Situé dans une zone de travaux, il n'a pas rencontré sa clientèle. Il aura permis d'augmenter le nombre de compagnes et compagnons de 4. Nous sommes à la recherche d'un nouveau lieu d'implantation pour le futur.



2.2.2 Le four à pain

Projet présenté par Sylvain suite à l'obtention de son CAP de Boulanger (BRAVO) et pour lequel il a remporté un APP Agriculture avec Emmaus France. Amedé et Manuel se sont saisis de ce projet avec enthousiasme et sont allés avec Sylvain dans les Ateliers Paysans pour construire le four. BRAVO à eux trois

Outil de production et de formation, il permettra de relancer le Pt Marché d'Emmaus le samedi sur Sassenage.



2.2.3 Conventionnement avec la Métro pour mettre en place un point de collecte sur la déchèterie de Sassenage.

Une convention avec la Metro a été signée en Mai 2022 pour qu'un compagnon soit présent les samedis afin de détourner des bennes des objets que nous pouvons réemployer.

C'est la seconde convention de ce type que nous signons après celle de la déchèterie de St ismier.

Mamadou collecte près de 17m³ par samedi et a su s'imposer par sa rigueur et son travail auprès des agents de la déchèterie.



Les données ont été comptabilisées du 16 juillet 2022 au 29 octobre 2022 soit 16 semaines

TOTAL COLLECTE EN VOLUME	286,05	M3	Soit en Moyenne par samedi	17,9	M3/S
SUR LA PERIODE					

PROJECTION 1 an	893,9				m3/an
BASE 50 SAMEDIS					

TOTAL COLLECTE EN KGS	12091	KGS	Soit en moyenne par samedi	755,7	kgs/s
-----------------------	--------------	------------	----------------------------	--------------	--------------

PROJECTION 1 an	37784,4				kgs/an
BASE 50 SAMEDIS					

2.2.4 Le Logiciel (GDR)

Ce travail a pris une année de retard et aura pu être finalement mis en place en début 2023 par André sur le site de Sassenage.

Sa mise en place sur Sassenage en ce début 2023 a été fluide et les compagnons se sont saisis de l'outil tant en amont qu'en aval. Tous les sites sont équipés de balance et du logiciel et la montée en charge se fera au cours de l'année pour être totalement opérationnel en fin d'année.



2.2.5 Modification des règles de vie et charte des bénévoles

La communauté a été confronté en 2022 à des actes graves avec violence et cela nous a amené à travailler les règles de vie (point AG).

De même, pour la première fois sous l'égide de l'amie relais (Béatrice), la charte des bénévoles a été retravaillée. (point AG)

3 L'accompagnement social

Introduction

Pour l'équipe, l'année 2022 aura été marquée par de nombreux événements qui ont autant chamboulé la vie communautaire que l'activité des intervenants sociaux. Des mouvements dans l'équipe, de nombreuses OQTF délivrées par la préfecture, une naissance, et des problématiques de santé importantes des compagnons ont notamment rythmé la vie d'une activité en constante évolution.

3.1 L'activité sociale des IS : Missions et organisation

En janvier, l'association a embauché Sylvain Pianese à mi-temps, en remplacement de Mathilde Toutain. Ce temps de travail a été réévalué à 70% en novembre. En juillet 2022, nous avons embauché Laura Godart, apprentie assistante sociale en troisième année de formation, en remplacement de Louna Ibanez.

3.1.1 Missions des IS : un rôle de soutien

Notre travail est basé sur le soutien apporté aux compagnes et compagnons vivant dans la communauté :

- Soutien informationnel : en apportant des conseils, des informations, aide à orienter certaines décisions
- Soutien émotionnel : en faisant preuve d'empathie et d'écoute face à la confiance
- Soutien instrumental : en donnant une aide concrète, comportementale ou matérielle
- Soutien évaluatif : en élaborant des retours constructifs sur les actions, décisions
- Soutien de compagnonnage : en accompagnant la personne pour des activités récréatives

Afin d'accompagner de manière la plus équitable possible les compagnes et compagnons, notre temps de travail se répartit comme suit : 0,2 ETP sur le site du Versoud, 0,2 ETP sur le site de La Mure, 1 ETP sur le site de Sassenage.

Quatre missions principales guident notre activité : l'accès à la santé (droits, accompagnements physiques...), la réalisation des demandes de régularisation au titre de l'admission exceptionnelle au séjour, les diverses démarches (impôts, cartes de bus, accès à un compte bancaire...), et les temps de réunion (équipe, partenariales, analyse de la pratique...). Jusqu'en juin 2022, un mi-temps était dédié à la formation des compagnes et compagnons.



3.1.2 Santé : accès aux droits, aux soins, prévention

L'accès aux soins est l'activité la plus importante pour le service. Les compagnons peuvent demander un accompagnement à tout niveau : concernant l'accès / le maintien des droits (Aide médicale d'Etat, Complémentaire santé solidaire), afin de trouver un spécialiste, mettre en place des soins (urgences, kiné, cures de désintoxication...), voire parfois de coordonner des parcours de santé complexes. On identifie trois niveaux, de l'urgence à la prévention :

3.1.2.1 Accès aux droits

Si, pour certains compagnons, ouvrir des droits à la CPAM est une formalité administrative ; cela relève du parcours du combattant pour d'autres. Ainsi, lorsqu'une personne change de statut, de département, ou que son dossier se perd à la CPAM, nous pouvons attendre jusqu'à 8 mois pour l'ouverture de droits : ce sont 8 mois de démarches et recours, 8 mois pendant lesquels la personne n'est pas assurée. Pendant cette période, nous assumons les frais de santé sur les fonds propres de l'association.

Certaines personnes sont dans une situation de non-recours à leurs droits. Elles expliquent ce refus notamment par la complexité des démarches administratives.

Nous travaillons en lien avec les services gestionnaires pour essayer d'améliorer la situation.

3.1.2.2 Situation d'urgence

Lorsque les personnes arrivent à la communauté, il n'est pas rare qu'elles aient abandonné leur suivi médical (pas de médecin traitant, pas de suivi chez un dentiste, blessures anciennes non soignées...), cela étant principalement lié à un parcours de vie chaotique et des périodes d'errance. C'est lors de situations d'urgence (rage dentaire, décompensation psychiatrique, etc..) qu'émergent des besoins et d'instaurer un parcours de soins au long cours et que nous pouvons amorcer un travail de fond.

3.1.2.3 Accès aux soins

Nous éprouvons de grandes difficultés à mettre en place un accompagnement par des médecins traitants ou des dentistes. Ainsi, une vingtaine de compagnons n'ont pas de médecin traitant. De plus, les délais peuvent s'avérer longs pour rencontrer des spécialistes (1 an pour un cardiologue, 6 mois pour rencontrer un dentiste, etc.).

Si la demande est forte et se situe souvent dans l'urgence, nous constatons aussi une inobservance des rendez-vous dans 10 % des cas pour différentes raisons : départ, oubli, lieu non trouvé, désinvestissement, crainte du diagnostic. Nous avons tenté de mettre en place un calendrier afin d'éviter les rendez-vous manqués. Néanmoins, une vigilance est à maintenir afin de ne pas non plus infantiliser les personnes et soutenir leur appropriation de leur situation et démarches.

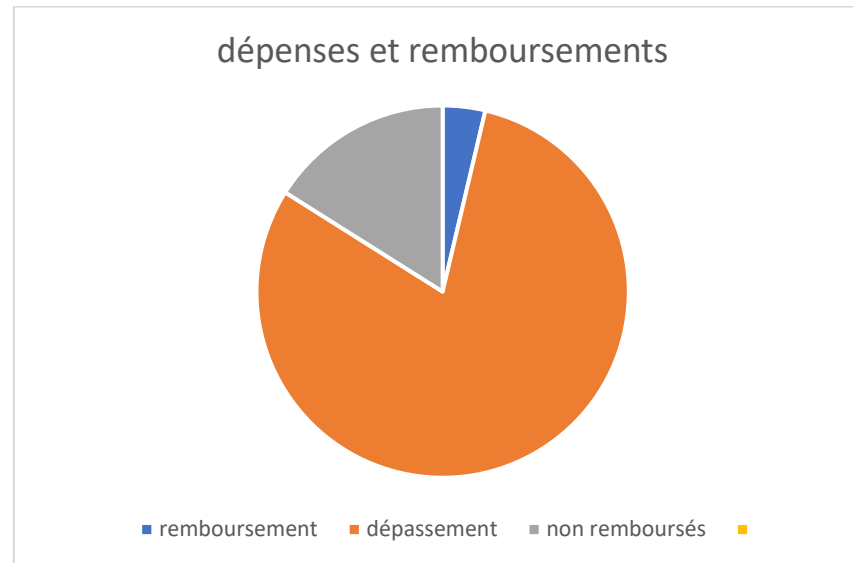
Point sur le Covid en 2022 : nous pouvons dire à ce jour que la prise en charge des cas COVID est organisée. Plusieurs cas ont été recensés en 2022 et nous n'avons pas eu de foyer épidémique ni de complication.

3.1.2.4 Remboursements de soins de la communauté

Lorsqu'une personne entre à la communauté en tant que compagne ou compagnon, un délai de trois à 8 mois peut courir avant d'obtenir une couverture de santé. Pendant cette période d'attente, la personne ne bénéficie pas de l'avance de frais. La communauté avance les dépenses de soins et se fait rembourser par la CPAM à l'ouverture des droits. De plus, pour certains actes, la communauté prend en charge partiellement ou totalement certains actes : dépassements d'honoraires du praticien, frais d'optique, ostéopathe...

La communauté a engagé 3900€ de dépenses pour la santé des compagnons (essentiellement pour des frais dentaires) :

- 3500euros ne sont pas pris en charge CPAM (coûts supportés par la communauté)
- 100 euros ont été remboursés par la CPAM
- 300euros sont en attente de remboursement de la CPAM



3.1.2.5 Santé mentale

Sur l'année 2022, 3 compagnons ont fait état de troubles de santé mentale nécessitant une prise en charge psychiatrique en urgence. Ces situations nous ont mené à solliciter les services de police, les pompiers, le centre hospitalier Alpes-Isère et l'équipe mobile Psychiatrie-précarité. Nous avons la chance de travailler en lien étroit avec l'équipe mobile psychiatrie-précarité, que nous rencontrons toutes les 6 semaines afin d'échanger sur les situations individuelles et collectives. Ce temps nous permet d'avoir un éclairage extérieur sur les situations, et de chercher des pistes de travail auxquelles nous pourrions ne pas avoir pensé.

3.1.2.6 Actions de prévention

Nous pouvons constater qu'après un temps de stabilisation en communauté, les compagnes et compagnons parviennent à engager les premiers soins nécessaires. Une place est alors possible pour développer une démarche de prévention. Nous avons identifié deux domaines dans lesquels une intervention en prévention semblait nécessaire : la santé et l'hygiène.

Concernant la santé, nous avons mis en place un premier atelier d'information et de sensibilisation des hépatites avec l'association Prométhée. Un temps de deux heures aura permis à 8 compagnons de s'informer sur les risques de transmission et les possibilités de prévention. Dans le sillage de cette intervention, nous prévoyons de travailler avec le CEGIDD (Centre départemental de prévention des IST) afin de proposer des dépistages sur site.

Concernant l'hygiène, face au constat que de nombreuses chambres étaient insalubres du fait du manque d'entretien ou d'un sur-stockage, nous avons mis en place des actions ciblées afin de prévenir les risques : mise en place d'une aide à domicile pour le ménage (financé par la CARSAT, pour un compagnon), nettoyage de chambres par les salarié.e.s ... Le travail sera à approfondir en 2023 afin d'améliorer l'accompagnement à l'hygiène des lieux.

3.1.3 Une fonction récente : les dossiers d'admission exceptionnelle au séjour

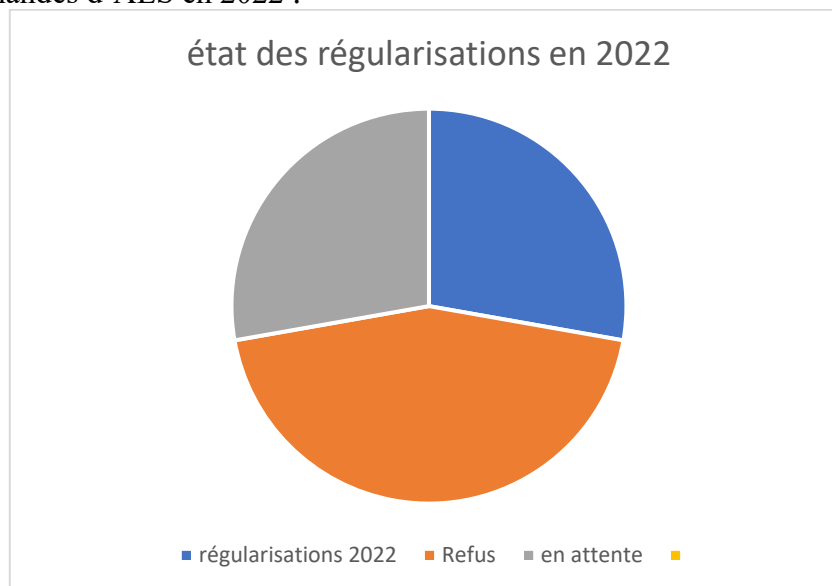
L'article L-435-2 permet à un compagnon ou une compagne de déposer en préfecture une demande d'admission exceptionnelle au séjour, c'est-à-dire demander une régularisation après trois ans de présence en communauté. Néanmoins, si la personne peut déposer un dossier, son acceptation n'en est pas pour autant évidente. En effet, sa validation est soumise au pouvoir discrétionnaire du préfet.

A ce jour, 16 travaillent et sont parties de la communauté. 7 personnes sont encore en recherche d'emploi.

Si 5 demandes ont abouti à l'obtention de titres de séjour en 2022, 8 ont été refusées et assorties d'obligations de quitter le territoire français.

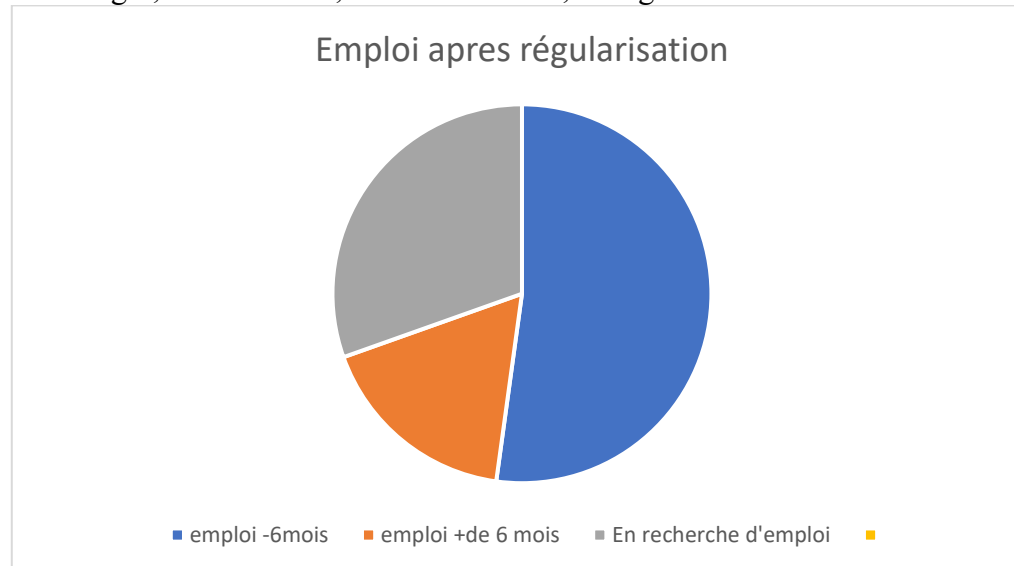
L'action sociale a ainsi vu son activité évoluer : travail en lien avec des avocats pour faire des recours, gestion de la désillusion des compagnons, rancœur envers la communauté, travail sur des projections d'avenir difficiles.

Ci-dessous le ratio des réponses de demandes d'AES en 2022 :



3.1.3.1 Insertion

Comme nous avons pu l'évoquer, les demandes d'admission au séjour ont fait évoluer nos missions par la réalisation des dossiers, mais aussi dans l'accompagnement à l'insertion. De nouveaux besoins sont apparus : recherche d'emploi, rédaction de CV, recherche de logement, aide à la vie autonome. Nous estimons que les personnes ont besoin d'un accompagnement pendant 6 mois après leur sortie et ce, pour diverses démarches : validation d'un permis étranger, carte de train, demande d'APL, changement de statut à la sécurité sociale...



Face à ces constats, l'équipe a fait le choix d'embaucher en 2023 une Conseillère en Insertion Professionnelle afin d'accompagner au mieux les personnes en insertion vers une sortie positive.

3.1.3.2 Aide aux vacances

Emmaus France a établi une convention de partenariat avec l'ANCV, ce qui nous permet, selon certaines conditions, de financer en chèques vacances à hauteur de 50% le budget vacances des compagnes et compagnons. Nous avons fait remonter les lourdeurs de la démarche qui occupe en moyenne 2h de temps par demande, et qui exige des contrôles très contraignants. Nous avons accompagné 12 personnes en 2022 pour un montant total de 3520€ en chèques vacances.

3.1.4 Formation des compagnes et compagnons

Cette année aura été marquée par la mise en pause de nombreuses formations : psc1, CACES... Cela s'explique notamment par le fait que le mi-temps dédié à la formation des compagnons s'est arrêté en juin et a été reporté sur le projet d'embauche d'une conseillère en Insertion Professionnelle qui réalisera cette mission, à partir de janvier 2023.

La formation des compagnons est un axe important et reconnu de la communauté de Grenoble. Elle permet en effet autant d'étayer l'activité économique que d'étoffer le parcours des compagnes et compagnons. Au fil des années, l'offre de formation a été développée en fonction des projets individuels et des besoins de l'activité économique.

3.1.4.1 Formations réalisées en 2022

Nom de la formation	Prestataire	Nombre de compagnons formés
Communication non violente	Université du Nous	5
Micro Action Altruiste Créative	Bénévole - virginie	8
CACES 3	Abc formation	5
Cours de français	Bénévoles, en interne	
Connaissance des matières, des styles et des vêtements	Emmaus France	11
Faire le lien entre objets d'art et salle de vente	Emmaus France	3
Gestes et postures	Abc formation	23
Habilitation électrique BE/BS initial	ABS formation log	6
Tri et vente des livres	Emmaus France	3
Fluides frigorigènes	Emmaus France	2

3.1.5 Réseau et partenariats

3.1.5.1 Partenariats institutionnels

Régularisations : préfecture

Nous avons établi un partenariat au long cours avec la préfecture. Cela ne nous permet pas d'obtenir davantage de régularisations pour nos compagnes et compagnons. En revanche, ces rencontres régulières permettent d'échanger sur les situations et de faciliter l'étude et la compréhension des dossiers.

Ouverture de compte bancaire : LCL

Nous pouvons noter qu'il existe un partenariat fiable et simplifié avec LCL Sassenage. Ce partenariat nous permet d'ouvrir un compte bancaire pour tout compagnon qui le souhaite à partir du moment où il détient un passeport.

Soutien technique : l'équipe mobile psychiatrie-précarité

Nous rencontrons toutes les 6 semaines l'équipe mobile psychiatrie-précarité. Ces temps nous permettent d'échanger sur les situations, mais aussi de ne pas rester dans un « huis clos » sur les situations, en échangeant sur des sujets qui ne relèvent pas des compétences des assistants sociaux.

3.1.6 Orientations vers les réseaux associatifs

De nombreux partenariats existent sur le volet activité de la communauté : le Habert, Episeah, Point d'eau...

Concernant l'activité sociale, nous travaillons davantage en orientant vers des structures locales, les psys du cœur, la Cimade, l'oiseau bleu, le Centre Hospitalier Alpes Isere, l'éducation nationale, la maison de l'autonomie, la CARSAT

3.1.7 A Emmaus France

En 2022, nous avons participé à aux rencontres nationales des intervenantes sociales à Emmaus France. Mais aussi à d'autres moments collectifs (Assemblée Générale d'Emmaus France, Journée communautaire à Avignon...) nous permettant ainsi de nous et de nous impliquer dans la vie du mouvement et de la communauté.

Au niveau local, nous rencontrons régulièrement les intervenantes sociales de la région Auvergne Rhône Alpes, avec lesquelles nous partageons une analyse de la pratique et travaillons en lien sur les spécificités locales de notre action.

3.1.8 Et quelques projets collectifs

- Voix des compagnes

Force est de constater que la communauté accueille essentiellement des hommes, ce qui peut générer des espaces à forte dominante masculine. Depuis quelques années un espace dédié aux femmes a été créé au niveau régional, nommé « la voix des compagnes ». Plusieurs fois par an, les femmes des communautés de la région Auvergne-Rhône-Alpes se retrouvent sur un temps en non-mixité afin d'échanger sur leur vie en

communauté et des difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Ces temps s'organisent en co-construction avec les intervenantes sociales et des compagnes.

- Potager communautaire

Depuis 2018, nous avons développé un potager dans la communauté. En plus d'un espace dédié à la culture de légumes sur la communauté, ce lieu permet aux compagnes et compagnons de s'approprier davantage l'espace extérieur en lui donnant une vie. Le dimensionnement ne permet pas de nourrir la communauté. Un ancien compagnon devenu bénévole s'occupe activement de ce potager.

3.1.9 Projets 2023

3.1.9.1 Vers une évolution des missions

Si Emmaus est un mouvement en perpétuelle évolution, il en est de même pour l'activité du pôle social. Ainsi, 2023 sera une nouvelle année pleine de nouveaux projets :

- Embauche d'une CIP à mi-temps,
- Mise en place d'une supervision d'équipe,
- Travail avec l'université du Nous afin d'améliorer notre action avec les compagnes et compagnons,
- Voix des compagnes
- Construction four à pain

Dans le cadre d'un appel à projets « agriculture et alimentation durable », nous avons obtenu de la part d'Emmaus France un financement de 5000 euros pour la construction d'un four à pain. Deux compagnons participeront à une formation afin de le construire et d'apprendre la soudure. L'objectif en 2023 sera de produire le pain pour la communauté, voire d'organiser des ventes.

3.1.9.2 Accompagnement des familles :

Une personne enceinte a intégré la communauté ce qui nous a amené à diversifier notre intervention, en travaillant sur l'accompagnement à la parentalité avec de nouveaux acteurs institutionnels. La communauté accueille aujourd'hui un enfant de onze ans et un bébé de 6 mois. Cela nous amène à penser l'accueil des familles. Historiquement, la communauté accueillait essentiellement des hommes célibataires. Les évolutions du public (femmes, enfants) nous mènent à repenser l'accompagnement : aménagement des locaux pour l'accueil et réorganisation du travail, aides financières possibles...

3.1.10 Insertion socio-professionnelle : « Emmaüs, et après ? »

En 2023, nous souhaitons développer un cycle de rencontres avec les compagnes et compagnons concernant leur insertion sociale et professionnelle. Ce sujet est devenu un axe majeur de notre accompagnement et nous souhaitons prévenir les difficultés que les personnes vont rencontrer dans leur parcours d'insertion. Nous travaillons en lien avec une dizaine d'intervenantes sociales au sein du mouvement Emmaüs afin d'établir un diagnostic et des réponses adaptées aux besoins des personnes.

Enfin, l'activité étant menée à se développer, nous travaillons à la construction et l'organisation d'un pôle social davantage autonome, en se donnant une place importante dans la vie communautaire.

4 Conséquence sur les usagers et la communauté

- Vie communautaire
 - Sentiment d'être compagnon

Toute l'équipe salariée travaille activement à donner sens à la vie communautaire. Force est de constater qu'il est difficile de faire émerger un sens collectif lorsque les problématiques de vie individuelles prennent une place prépondérante.

Une journée communautaire nous a permis de travailler ensemble (compagnons, bénévoles et salariés) sur la définition de l'identité de compagnon. Cela nous aura permis a minima de réactiver certaines solidarités telles que le Vestibus. Nous ne sommes toutefois pas parvenus à maintenir l'élan impulsé lors de cette journée. Un travail avec l'Université Du Nous sera mis en place afin d'améliorer cet axe.

- Gestion de l'attente : la question des trois ans : entre projections, attentes et désillusions ?

Après de multiples régularisations en 2021, 2022 aura été une année marquée par la réception de nombreuses Obligations de Quitter le Territoire Français. Ainsi, plusieurs compagnes et compagnons, qui avaient imaginé que la régularisation était automatique après 3 ans de présence en communauté, ont fait part de leur désillusion. Un fort sentiment d'être abandonné par la communauté, mais aussi l'expression d'un désarroi, de colère, et l'impression d'avoir « perdu trois ans » est revenu à plusieurs reprises.

Il est apparu plusieurs éléments sur lesquels nous avons dû retravailler :

- l'admission exceptionnelle au séjour ne permet pas une régularisation « de droit » mais elle est soumise au pouvoir discrétionnaire du préfet ;
- En travaillant sur le projet professionnel, nous accompagnons les personnes à se projeter dans une vie vers l'extérieur, ce qui peut créer une grande désillusion lorsque la demande est rejetée.
- Lorsque les personnes obtiennent un titre de séjour, il leur est difficile de quitter la communauté par manque de préparation.

- Insertion socio-professionnelle

L'Admission Exceptionnelle au Séjour nous aura amenés sur le terrain de l'insertion professionnelle : aide à la définition d'un projet professionnel, rédaction de CV, lettres de motivation, enquêtes métiers... Nous pouvons faire l'écueil de notre incompétence sur ce sujet, n'étant pas particulièrement formés sur ce travail. C'est pourquoi l'arrivée d'une CIP en 2023 sera profitable.

Qui dit régularisation dit aussi sortie de communauté. Ainsi, nous avons appris à travailler sur la recherche de logement, la mise en place de mesures spécifiques (ASL, dossiers SIAO, etc..). Les compagnes et compagnons nous ont fait le retour que, lorsqu'ils partaient de la communauté, ils vivaient des situations difficiles : coût de la vie élevé, obligation de se préparer soi-même ses repas, difficulté à ouvrir les compteurs, etc... Cela nous a amené à penser que nous ne préparions pas assez les personnes à la vie extra-communautaire, et que nous faisions parfois trop de démarches à leur place.

Depuis un an, nous avons donc fait le choix de réorganiser l'accompagnement social. S'il était d'usage de solliciter les intervenantes sociales « à la volée », nous avons commencé à mettre en place des rendez-vous. De plus, nous avons pris le parti de ne pas faire des démarches à la place des personnes lorsque ces dernières ont la capacité de les faire. Ces choix ont mené à plusieurs situations conflictuelles, et nous sommes encore en construction sur ces sujets. Néanmoins, il apparaît que certaines personnes ont pu s'émanciper davantage de notre accompagnement.

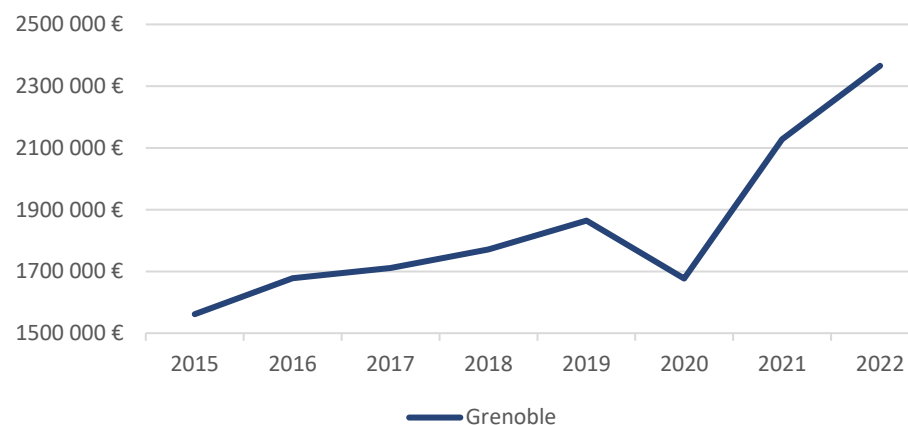
5 Evolution de l'activité au global

Une activité qui connaît cette année encore une forte croissance au global avec plus de 11% pour atteindre un chiffre d'affaires de **2 367 560 €**.

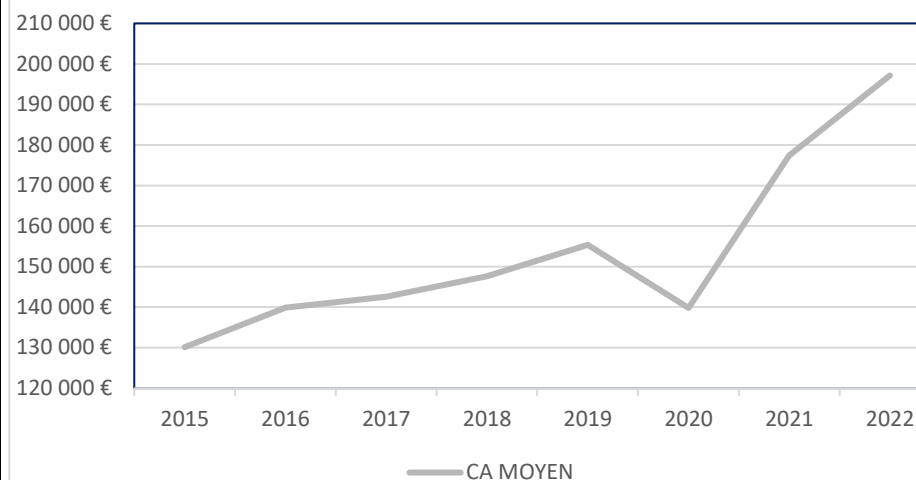
Le chiffre d'affaires moyen mensuel atteint lui **197 167 €/ mois**.

Les données qui suivent ne prennent pas en compte ni les contributions des éco-organismes, ni le label Emmaus et ni le marché public pour lequel nous sommes sous-traitant de Fabricanova. Ils feront l'objet d'un point spécifique.

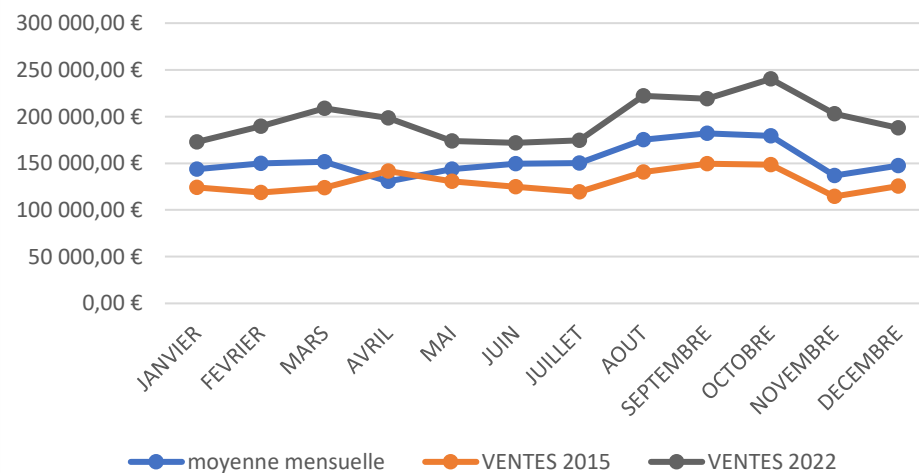
Evolution des ventes 2015 2022



Evolution CA mensuel MOYEN 2015 - 2022



Evolution des ventes par mois



Même si l'activité est en croissance d'année en année, on constate toujours les mêmes variations dues à la saisonnalité des ventes

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de croissance		-7,62%	7,47%	1,94%	3,57%	5,24%	-10,05%	26,90%	11,17%
Variation 2015-2021		51,63%							

La croissance de l'activité atteint **11,17 % en 2022**.

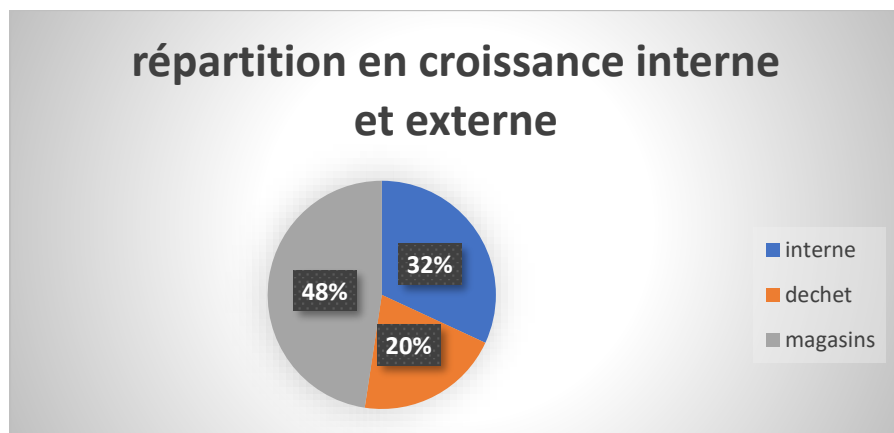
Depuis 2015 le chiffre d'affaires global a augmenté de 51.65% soit en valeur **806 119 euros**.

Compte tenu des nouvelles activités en cette année 2022 (magasins et participation déchèterie) il est pertinent de savoir comment se répartit cette croissance (239 607 euros) entre croissance interne et externe.

5.1 Répartition entre croissance interne et externe en valeur.

Pour ce faire, on différenciera :

- la croissance des magasins (Sassenage, Le Versoud et la Mure).
- de celles des boutiques (Rue st Jacques et Centre commercial)
- Participation déchèterie



Comme on s'y attendait la croissance interne ne représente au total que 30% des 239 607 euros soit 76442 euros. Dit autrement la croissance de la communauté est bien la conséquence de sa diversification (nouvelles activités et ouverture de magasins).

Les 70% restants se répartissent donc, pour un tiers grâce à la participation déchèterie et pour 2/3 avec les nouveaux magasins.

La participation déchèterie y contribue à hauteur de 21% soit 49091 euros.

C'est donc bien G 1 qui vient booster la croissance des ventes de la communauté pour près de la moitié avec 114 074 €.

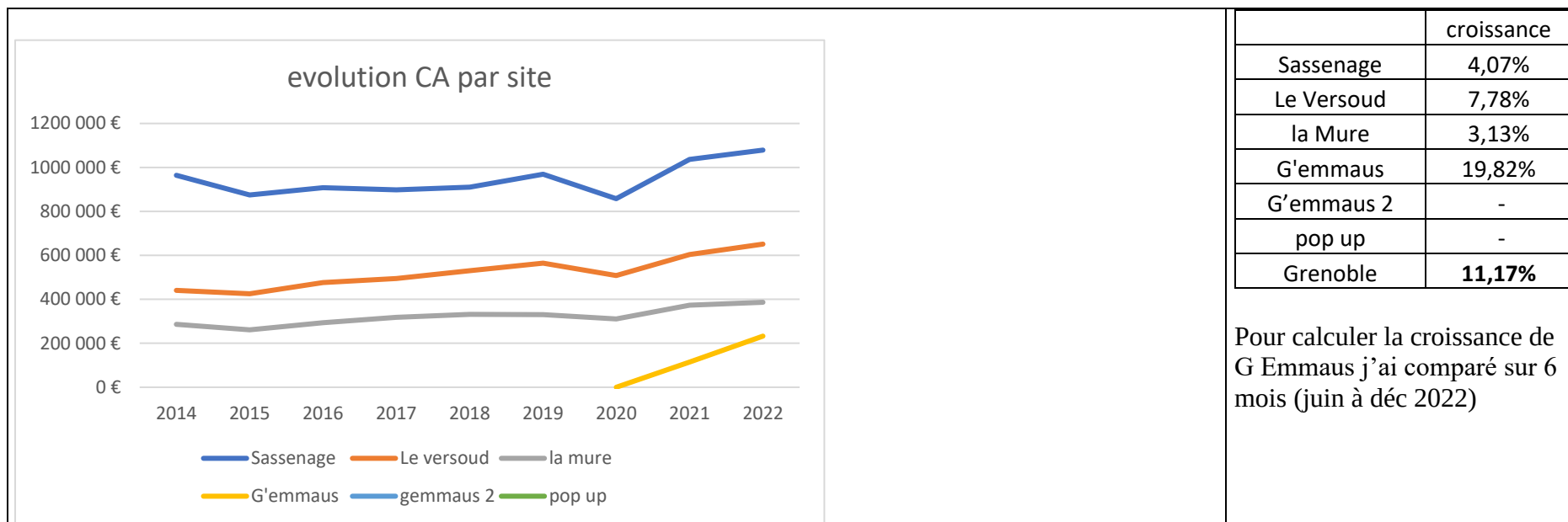
La spécificité de la communauté de Grenoble s'incarne dans ses différents sites et magasins. Et là encore on a des spécificités entre les sites.

5.2 Evolution de l'activité par sites

Nous sommes dans un premier temps au global (Pour G1 à périodes comparables pas la totalité)

Ces données n'incluent pas les ventes annexes (Eco organismes et associés plus label) pour un montant d'environ 117000 euros

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Croissance
Sassenage	963 670 €	874 954 €	907 995 €	897 850 €	909 740 €	969 035 €	857 728 €	1 036 575 €	1 078 806 €	4,07%
Le Versoud	440 520 €	425 305 €	476 410 €	494 905 €	529 976 €	564 662 €	508 541 €	604 138 €	651 130 €	7,78%
La mure	286 106 €	261 182 €	293 751 €	317 905 €	331 995 €	330 822 €	310 889 €	373 234 €	384 917 €	3,13%
G'emmaus							0 €	114 406 €	232 628 €	19,82%
G 2									13 041 €	
pop-up									5 484 €	
Grenoble	1 690 296 €	1 561 441 €	1 678 156 €	1 710 660 €	1 771 711 €	1 864 519 €	1 677 158 €	2 128 353 €	2 366 006 €	11,17%



L'activité de la communauté se poursuit donc à un rythme soutenu de plus de 11.17%, et l'on retrouve toujours les mêmes variations par sites d'année en année. Le Versoud en forte croissance, Sassenage avec une croissance plus relative et la mure qui alterne les années avec une forte croissance suivi d'un consolidation des efforts.

La croissance du magasin en ville atteint près de 20% (période comparable)

Hors magasins et participation déchèterie on obtient une image différente.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Croissance
Sassenage	963 670 €	874 954 €	907 995 €	897 850 €	909 740 €	969 035 €	857 728 €	1 036 575 €	1 056 563 €	1,93%
Le Versoud	440 520 €	425 305 €	476 410 €	494 905 €	529 976 €	564 662 €	508 541 €	604 138 €	640 401 €	6,00%
La Mure	286 106 €	261 182 €	293 751 €	317 905 €	331 995 €	330 822 €	310 889 €	373 234 €	368 798 €	-1,19%
G'emmaus							0 €			
G 2										
pop-up										
Grenoble	1 690 296 €	1 561 441 €	1 678 156 €	1 710 660 €	1 771 711 €	1 864 519 €	1 677 158 €	2 013 947 €	2 065 762 €	2,57%

La seule croissance des 3 sites communautaires atteint les 2.57%. Contre 11.17 % au global.

Cela reflète en partie les évolutions du commerce traditionnel, ou les centres en périphérie connaissent un ralentissement de l'activité alors que le commerce du centre-ville se développe (Les grands magasins ouvrent de plus en plus de petits magasins dans les villes (Carrefour city, Leroy merlin...)).

L'exception du site du Versoud se poursuit avec une croissance supérieure à celle des autres. Par contre la participation déchèterie y est plus faible.

Si le Chiffre d'affaires au m² et par an évolue peu sur les sites. Il est important de noter que pour le magasin en ville G1 il est près de 5 fois supérieur à celui des sites communautaires (1939 euros/m²/an pour seulement 380euros /m²/an).

Site communautaire	Surface de vente et puces	CA 2021 (en €)	CA/m ² par magasin	CA2022	CA/m ² par magasin
Sassenage	2000m ² +800m ²	1036574	370	1056562,94	377
Le versoud	1200m ² +400m ²	604138	378	640401	400
La mure	900 m ² +100m ²	368798	369	368798	369
G1	120			232628	1939

Le magasin éphémère est loin d'atteindre les objectifs initiaux alors qu'il est plus grand. A cela une raison : L'emplacement (au bout de la galerie marchande et avec des travaux devant) qui est hors des flux de circulation.

5.3 Evolution des secteurs de vente

Il existe toujours une grande disparité entre les différents secteurs. Certains sont en forte croissance d'autres reculent.

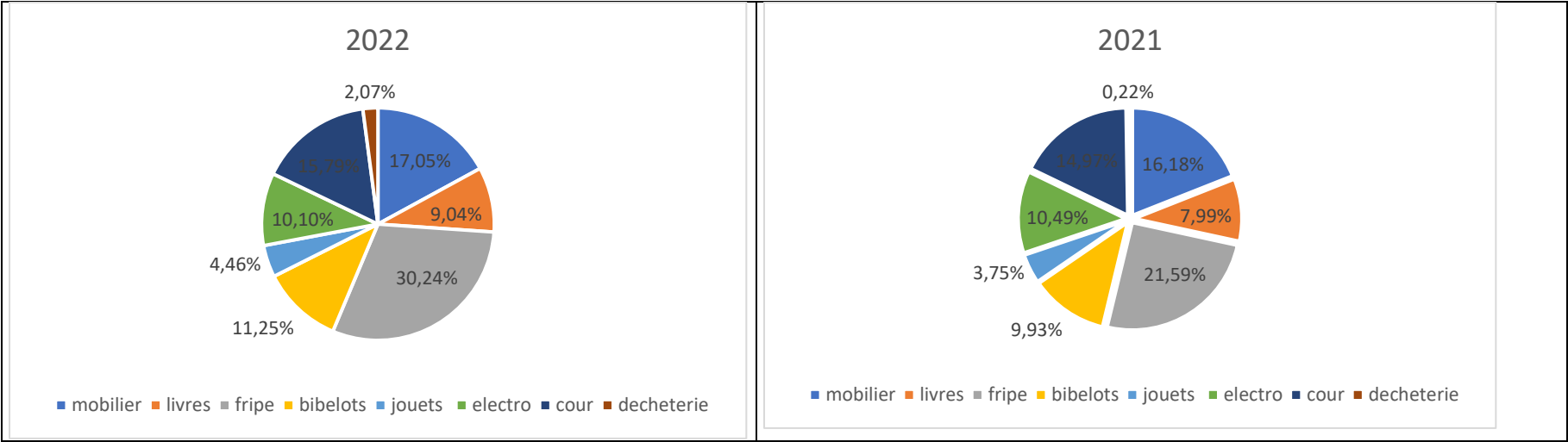
2022									
	Mobilier	Livres	Fripe	Bibelots	Jouets	Électro	Cour	Déchèterie	Total
Sassenage	204057	79055	292576	89028	57649	144246	189948	22243	1078802
le Versoud	106397	60697	188565	83677	32509	48369	120186	10729	651129
La mure	80137	38541	94156	56464	1525	34435	63539	16119	384916
G emmaus	12895	35544	121646	36925	13738	11879			232627
g2 et pop-up			18525						18525
Total	403486	213837	715468	266094	105421	238929	373673	49091	2365999
Part CA secteur/CA Global	17,05%	9,04%	30,24%	11,25%	4,46%	10,10%	15,79%	2,07%	
Variation 2022/2021	5,30%	0,37%	25,13%	6,85%	9,69%	-6,67%	5,50%	862,19%	11,16%

2021									
	Mobilier	Livres	Fripe	Bibelots	Jouets	Électro	Cour	Déchèterie	Total
Sassenage	192094	94323	254033	88496	58410	159792	188566	860	1036574
Le Versoud	106637	59497	170390	84993	27351	46377	105665	3227	604137
La Mure	84054	35258	86347	61527	3015	42113	59953	1015	373282
G emmaus	377	23966	61000	14018	7335	7710			114406
G2 et pop-up									0
Total	383162	213044	571770	249034	96111	255992	354184	5102	2128399
Part CA secteur/CA Global	18,00%	10,01%	26,86%	11,70%	4,52%	12,03%	16,64%	0,24%	

L'évolution de la demande mais aussi, notre capacité à développer des ateliers de réparation et l'amélioration du tri influent directement sur le CA. Il n'en demeure pas moins que des secteurs peinent toujours.

Une exception, le recul du secteur de l’Electro qui trouve sa cause dans le départ d’Adama (emploi).

Sous le double effet (Aménagement sites (à finaliser) et magasins en ville), Le textile consolide sa part prédominante avec 30% du chiffre réalisé. Le CA du textile atteint **715 000 euros en 2022 soit 25% de plus qu’en 2021**.



5.3.1 Focus sur les secteurs clés

La fripe poursuit sa très croissance forte.

Le secteur du mobilier sur Sassenage retrouve une certaine vitalité, conséquence d’une réduction des surfaces et d’une rigueur plus grande sur les meubles mis à la vente. Le chiffre d’affaires atteint 403 000 euros en 2022.

La fripe				Le Mobilier			
	2021	2022	Variation		2021	2022	Variation

Sassenage	254033	292577	15,17%		Sassenage	192094	204058	6,23%	
Le Versoud	170390	188565	10,67%		Le Versoud	106637	106397	-0,23%	
La Mure	86348	94156	9,04%		La Mure	84054	80137	-4,66%	
G emmaus	61000	121646	99,42%		G emmaus	377	12895		
G 2		13041			Total	383162	403487	5,30%	
POP UP		5484							
Total	571771	715469	25,13%						

- La participation déchèterie

Pour rappel la mise en place de cette activité est consécutive à l'impossibilité de trouver des chauffeurs parmi les compagnons en capacité de conduire (Permis non valide).

L'embauche de 5 chauffeurs en CDI plein temps aurait mis à mal les finances de la communauté. Voilà pourquoi, nous avons fait le choix de passer par une phase transitoire avec des contrats PEC CUI, le temps de développer cette activité.

La participation atteint cette année 49000 euros soit environ la moitié du budget nécessaire pour salarier 5 chauffeurs en CDI. Pour 2023, il nous faudra poursuivre nos efforts dans ce sens mais en prenant soin de bien adapter cet objectif aux situations individuelles rencontrées chaque jour par nos chauffeurs. Cela passe et passera par encore plus de formation.

5.3.2 Label Emmaus

Faute d'un compagnon pour prendre en charge cette activité la boutique a du être mise en sommeil de juin à déc 2022.

L'arrivée de Marc compagnon sur Sassenage en début d'année nous a permis de la relancer.

5.4 Nombre de tickets

L'évolution au global est de plus 5% entre 2021 et 2022 mais l'on retrouve sans surprise les mêmes disparités que pour les produits.

Elle s'explique par la forte croissance du nombre de tickets au textile avec + 22% et les jouets de 18%. La croissance de la boutique G1 dopant les ventes dans ces deux secteurs.

Répartition des tickets

	2021		2022		Variation 2022/2021
	Total	en %			
Fripe	70651	29,48%	86356	34,29%	22,23%
Mobilier	12608	5,26%	13231	5,25%	4,94%
Électro	14820	6,18%	13246	5,26%	-10,62%
Livres	38170	15,93%	36909	14,65%	-3,30%
Cour	55353	23,09%	52852	20,98%	-4,52%
Bibelots vaisselle	33420	13,94%	31430	12,48%	-5,95%
Jouets	14661	6,12%	17237	6,84%	17,57%
Déchèterie			606	0,24%	
Total	239683		251867		5,08%

5.5 Le marché Public des encombrants

La première année du marché public s'est bien déroulée et la collaboration avec les autres sous-traitants aussi. En moyenne un équipage est mobilisé une demi-journée par semaine.

Ce service de la Metro peine à démarrer car il est soumis à des contraintes (pour ne pas entrer en concurrence avec les enlèvements à domicile des acteurs de ce secteur). En effet, les articles doivent être sortis devant la porte, l'utilisateur présent, et une liste exhaustive des articles est fournie.

Ce marché a permis de familiariser les équipages à l'utilisation d'une tablette avec tournée prédéfinie et reporting intégré.

Le montant du marché atteint pour Emmaus environ 10000 euros.

5.6 La solidarité

Nous sommes extrêmement sollicités avec des demandes exponentielles. Au point qu'en fin d'année on a du mettre en pause les solidarités car Lorène n'y arrivait plus.

On peut estimer que l'encadrante technique y consacre un quart de son temps et encore parce qu'on limite volontairement.

Nombre de familles aidées	550
Nombre de structures partenaires	53
Nombre AS partenaires	119
Demandes ou les familles ne sont pas venues	400

De trop nombreuses familles pour lesquelles nous avons été sollicités par des AS ne viennent pas sans vraiment d'explication. Les AS et partenaires ont été alertés sur cet état de fait qui entraîne une perte de temps pour tout le monde.

En conséquence, nous ne prendrons plus en considération les demandes des familles n'étant pas venus sans raison valable.

Depuis Novembre le vestibus a repris en collaboration avec Point d'eau soit 20 soirées de solidarité (2 compagnes/Compagnons et une bénévole ou salarié). 35 kilogrammes de vêtements donnés par semaine en moyenne

Repas de Noël avec l'association Point d'eau.

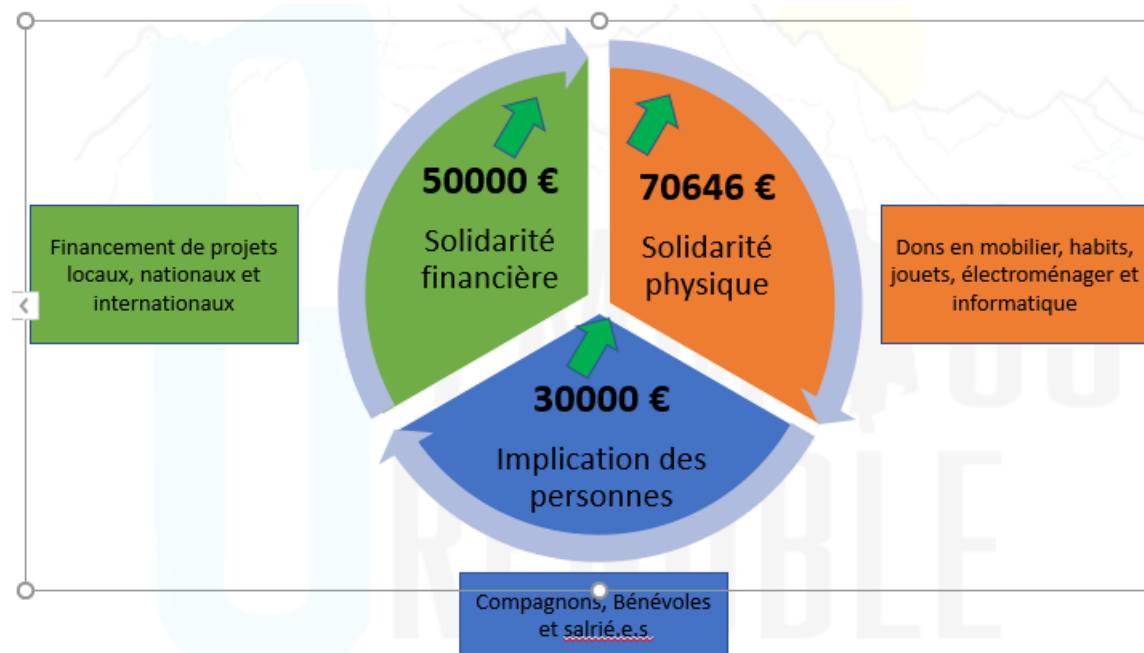
Le Habert vient une fois par mois avec une dizaine d'accompagné.e.s pour aider au tri en « contrepartie de nos dons ».

Si l'on valorise cette solidarité en nature on obtient :

Nature	Valorisation Sassenage	Valorisation Le Versoud	Valorisation La Mure	Valorisation travail encadrante et compagnons et bénévoles en euros
Solidarité vêtements	40800	5972	2000	25000 SS et 5000 LM et LV
Solidarité mobilier et électroménager et autres	10000	2454	1000	
Vestibus	3710	3710		
Repas de Noël (alimentation)	1000			
Total	55510	12136	3000	30000

TOTAL	70646	30000
	100646	

A cela il faut ajouter la solidarité financière en local, régional et international



6 Evolution en volumes collectés et réemployés

Les volumes collectés et réemployés faute d'un outil de traçabilité fiable en 2022 sont obtenus à posteriori au moyen d'un calcul fait à partir des données fournies par les éco-organismes de recyclage.

Le volume collecté s'il évolue d'une catégorie à l'autre reste relativement stable avec plus 1585 tonnes pour 2022. (Contre 1569 tonnes en 2021)

L'arrivée progressive du GDR en 2023 nous permettra d'affiner ces données cette année avant d'avoir une vision exhaustive en 2024.

Nous arrivons à réemployer via nos salles et magasins (solidarité comprise) **34%** des dons qui nous sont faits. Soit 540 tonnes.

Le taux de recyclage atteint 59.7%.

Le taux de mise en déchèterie est de 6.3% soit en tonne 100.2 tonnes

	Total collectés en t	Eco organismes et associés en t	DECHETERIE	VENTE	REEMPLOI vendu en magasins
Meubles	547,9	246,9		301,0	55%
Électro	166,6	111,6		55,0	33,00%
Linge	423,5	348,5		75,1	17,72%
Livres	163,0	127,0		36,0	22,09%
Carton	14,0	12,8	1,2		
Ferraille	60,0	55,0		5,0	8%
CD, DVD vinyles et jouets	80,0	22,0	33,0	25,0	31%
Bibelots et vaisselle	50,0	2,0	16	32,0	64,00%
Autres	80,0	20,0	50	10,0	12,50%
TOTAL	1585,1	945,8	100,2	539,1	34%
Total %	100,00%	59,7%	6,3%	34,0%	

Taux de réemploi par catégories 2022

Catégorie	Taux de réemploi (%)
Meubles	53%
électro	44%
Linge	18%
livres	22%
Ferraille	6%
CD, DVD vinyles jouets	31%
Bibelots	30%
Autres	13%
TOTAL	34%

Depuis 3 ans nous donnions les plastiques à la communauté de Bourgoin qui essaye de développer en son sein la filière. Les relations se sont compliquées avec le technicien qui n'assurait pas la logistique et nous prenait pour une base arrière de stockage. (Nous avions plus de 45 bacs en attente) et surtout il ne nous communiquait aucune information relative à cette activité et notamment en termes de reporting..

L'impossibilité de travailler avec le technicien nous a poussé à prendre contact avec Paprec plastique pour trouver une solution en interne.

Par évaluation nous pouvons estimer à 70 m3 de plastiques recyclés soit un poids d'environ 22 tonnes via Bourgoin Jallieu.

7 Les trois dimensions de notre impact

Nous ne mesurons l'impact en valeur qu'une fois tous les deux ans pour avoir des variations significatives. A titre de rappel la communauté a trois types d'impact (environnemental, économique et social)

7.1 L'impact environnemental



L'autre avantage du GDR c'est qu'il nous permettra d'évaluer l'impact carbone de nos activités de réemploi et de recyclage.

Si l'on compare sur le seul secteur du réemploi textile par rapport au neuf on évalue que l'impact sur l'environnement est le suivant ;

On prend un poids moyen par article de 395 g ce qui nous donne près de 190 200 articles vendus pour un volume de 75,1 tonnes

	Neuf standard . thred up resale 2021	Pour 190 200 articles vendus en éq neufs	Var seconde main/fast fashion	Pour 190 200 articles vendus EMMAUS GRENOBLE
Empreinte carbone	47 KgCO2eq/art	8 939 400 KgCO2eq	-82%	1 609 092 KgCO2eq
Consommation d'électricité	40 kwh	7 608 000 kwh	-88%	912 960 kwh
Consommation d'eau	320 litres	60 864 000 litres	-98%	1218 litres

7.2 L'impact Economique et social



Rappelons que près de 70% des allocations des compagnes et compagnons étrangers sont envoyées dans leur pays ce qui représente annuellement plus de 270000 euros.